

L'école à la maison chez les hassidiques semble réussir



Photo: Valérian Mazataud Le Devoir Rachelle Kahan, mère de 14 enfants, présente à l'évaluatrice Bev Miller (à gauche) les cartables de ses enfants à qui elle enseigne à la maison.

Jessica Nadeau

27 juin 2018
Éducation

Après deux ans de scolarisation à la maison, un premier groupe d'enfants de la communauté hassidique a passé avec succès les examens de fin d'année de la Commission scolaire English-Montreal. Si les résultats sont encourageants, ils démontrent toutefois qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire, constatent les leaders de la communauté.

« J'aurais préféré que les résultats soient un peu plus élevés, en maths surtout, mais l'examen était assez difficile », affirme Jacob Maman, directeur de l'Académie Yeshiva Toras Moshe, qui offre du soutien scolaire aux jeunes de la communauté hassidique ayant opté pour l'école à la maison.

« C'est quand même une bonne nouvelle, ajoute-t-il parce que, au-delà des chiffres, ça nous permet de voir où sont nos faiblesses et de réajuster le tir pour les années à venir. »

Quelque 70 élèves de cinquième année du primaire ont passé leurs premiers examens officiels dans les locaux du centre culturel, sous la supervision du personnel de la commission scolaire.

La quasi-totalité d'entre eux (96 %) ont réussi l'examen de français langue seconde. La moyenne à cet examen était de 84 %.

En anglais, les notes sont un peu moins bonnes. Ainsi, quatre élèves sur cinq (82 %) ont obtenu la note de passage, avec une moyenne générale de 64 %.

Enfin, en mathématiques, à peine 64 % des jeunes ont réussi l'examen, pour une moyenne générale de 64 %.

« Honnêtement, je suis très surpris que le taux de réussite en français soit meilleur qu'en anglais, ça démontre que les enfants sont très motivés à apprendre le français, confie Abraham Ekstein, l'un des porte-parole de la communauté hassidique à Montréal. Ça augure bien pour le futur. Mais je ne dirais pas que c'est mission accomplie : il y a encore beaucoup de travail à faire pour que tous les enfants réussissent. »

Jacob Maman apporte une nuance, rappelant que l'examen de français langue seconde est beaucoup moins exigeant que celui d'anglais, qui est considéré comme la langue première, même si, pour ces enfants, il s'agit plutôt d'une troisième langue, après le yiddish, parlé à la maison, et l'hébreu, qu'ils étudient dans les textes religieux.

À la Commission scolaire English-Montreal, qui accompagne quelque 800 jeunes de la communauté juive faisant l'école à la maison, on se dit « très satisfait » de ces premiers résultats.



Photo: Valérien Mazataud Le Devoir

Les dirigeants de la commission scolaire n'avaient pas d'attente particulière quant aux résultats des examens.

On était toutefois dans l'impossibilité d'offrir un comparatif avec les résultats des autres jeunes qui fréquentent l'école régulière.

« On n'avait pas d'attentes particulières, on voulait juste voir où les jeunes en étaient après deux ans d'école à la maison, explique la présidente de la commission scolaire, Angela Mancini. On a vu dès le début que les parents sont très impliqués pour aider les jeunes et, ça, c'est un gage de succès. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de défis, mais on travaille ensemble. On commence à se connaître de mieux en mieux et donc, on va pouvoir s'adapter pour travailler avec les jeunes en fonction de leurs forces et de leurs faiblesses. »

Nouvelle loi

Tant du côté de la commission scolaire que dans la communauté hassidique, on espère pouvoir poursuivre cette collaboration dans les prochaines années. Or, la loi qui encadre l'école à la maison, adoptée à Québec l'automne dernier, entrera en vigueur dès septembre, ce qui risque de forcer les familles qui font l'école à la maison à se tourner vers une commission scolaire francophone pour obtenir du soutien.

« On est très content que le ministre ait mis des balises pour l'éducation à la maison, mais la question est de savoir qui sera notre partenaire dans le suivi. On est arrivés à un point, après deux ans, où les parents sont très à l'aise avec le personnel de la Commission scolaire English-Montreal et on espère trouver une façon de continuer à travailler avec eux », plaide Jacob Maman.

C'est également ce que souhaite la présidente de la Commission scolaire English-Montreal, Angela Mancini. « Il faut penser à ce qui est mieux pour les enfants qui viennent de commencer dans le réseau et qui ont développé certaines habitudes avec nous. On a fait des démarches auprès du ministère pour leur dire que ça pourrait être néfaste pour ces jeunes-là [de changer de commission scolaire]. On espère que le gouvernement nous a entendus, mais reste à voir ce que le ministre va faire avec ça. »

Étudier l'école à la maison



Des chercheuses de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal vont suivre les communautés hassidiques dans leur projet d'éducation à la maison pendant les trois prochaines années. Christine Brabant, spécialiste de l'école à la maison et de la gouvernance, et Micheline Johanne Durand, spécialiste de l'évaluation des apprentissages, vont observer la progression des apprentissages, les pratiques des parents qui font l'école à la maison et les rapports entre la communauté et la commission scolaire et le ministère.

« On va travailler dans un esprit de recherche-action, pour accompagner les groupes dans leurs évolutions et leur offrir du soutien au besoin, explique Christine Brabant. Les résultats vont permettre d'informer la communauté, la société et l'État sur certains aspects de la réalité éducative des enfants, et de produire des connaissances qui pourraient servir à d'autres groupes ou ailleurs dans le monde. »

Les chercheuses ont reçu une subvention de 150 000 \$ du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et travaillent en partenariat avec l'Association éducative juive pour l'enseignement à la maison.